



APPEL A PROJETS ETINCELLES ÉDITION 2026

La huitième édition du Festival de la Sainte Barbe se déroulera du
vendredi 27 novembre au dimanche 6 décembre 2026

Comme depuis 2019, la programmation intégrera des projets issus d'initiatives locales en résonance avec le concept du Festival de la Sainte Barbe.

Via un appel à projets, nous invitons les communes et les associations implantées dans la CALL à proposer des projets en complément des temps forts festifs, artistiques et commémoratifs organisés lors des temps forts des 4, 5 et 6 décembre.

Au total, 10 projets maximum seront retenus et intégreront la partie « Étincelles » de la programmation du festival.

LES CRITÈRES

- Les projets doivent entrer en cohérence avec la dimension artistique et événementielle du Festival de la Sainte Barbe. Ils devront valoriser l'un des thèmes suivants : feu, bruit, lumière, patrimoine minier.
- Les projets intégreront la catégorie des Étincelles de la Sainte Barbe et devront se dérouler entre le 27 novembre et le 3 décembre. Les villes où des temps forts sont organisés les 4, 5 et 6 décembre ne sont pas éligibles.
- La communication sur les projets devra intégrer la charte graphique du Festival et sera soumise à validation par les organisateurs. Les éléments concernant l'événement incluant obligatoirement un visuel, un titre, un texte de présentation, un horaire et un lieu devront obligatoirement être transmis avant le 1er septembre. Les Étincelles n'ayant pas envoyé leurs éléments avant cette date sont susceptibles de ne pas être reprises dans la programmation.
- Les projets devront être transmis au plus tard le 3 juillet 2026. Toute demande ultérieure ne sera pas examinée.
- Les porteurs de projets s'engagent à promouvoir et diffuser le programme du Festival de la Sainte Barbe, des éléments de communication seront à disposition des porteurs de projets.

LES MODALITÉS FINANCIÈRES

L'aide accordée est de 50% du budget prévisionnel de l'action et plafonnée à 4000€ TTC

Exemples :

- Pour un projet dont le budget prévisionnel est de 6000€ TTC, l'aide accordée sera de 3000€ TTC soit 50%
- Pour un projet dont le budget prévisionnel est de 8000€ TTC, l'aide accordée sera de 4000€ TTC soit 50%
- Pour un projet dont le budget prévisionnel s'élève à 15,000€, l'aide accordée sera de 4000€ TTC soit le plafond maximum.

Le versement de la subvention interviendra après service fait et sur remise des justificatifs de dépenses acquittées (factures d'achats et de prestations).

Le présent appel à projets a pour vocation d'accompagner des prestations artistiques, ainsi LES DÉPENSES LIÉES À L'ORGANISATION DE BRIQUETS, BANQUETS, GOÛTERS ETC., AINSI QUE LES CHARGES ET FRAIS DE PERSONNEL NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE.

LA STRUCTURE ET LE PROJET

NOM DE LA STRUCTURE	
ADRESSE DE LA STRUCTURE	
TYPE DE STRUCTURE	bvAssociation
INTITULÉ DU PROJET	
DATE DE L'ÉTINCELLE	
RÉSUMÉ <i>(400 signes max, espaces compris)</i>	
BUDGET	Coût total du projet :
SUBVENTION	Aide demandée (50% du budget, plafonnée à 4000€TTC) :

BÉNÉFICIEZ-VOUS DE SUBVENTIONS AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES DANS LE CADRE DE VOS ACTIVITÉS ?

☐ Oui

☐ Non

SI OUI LESQUELLES ?

[REDACTED]



LE PROJET D'ÉTINCELLE

Décrivez le projet de manière simple (lieux envisagés, compagnies sollicitées, type(s) de spectacle(s), implication des habitants etc.)



VOS COORDONNÉES

RESPONSABLE/COORDINATEUR.TRICE DU PROJET

Nom-prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	

RÉFÉRENT COMPTABILITÉ

Nom-prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	

RÉFÉRENT COMMUNICATION

Nom-prénom	
Adresse e-mail	
N° de téléphone	

VOTRE PRÉSENCE SUR LE WEB

DISPOSEZ-VOUS DES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE SUIVANTS ?

Page Facebook ☐	Nom de la page :
Compte Instagram ☐	Nom du compte :
Site web ☐	Adresse du site :
Autre(s) ☐	Précisez :

PIÈCES À FOURNIR

- Le présent formulaire complété au format PDF
- Budget prévisionnel selon le modèle fourni dans le dossier de candidature
- Toute note ou document complémentaire présentant l'organisme et/ou le projet le cas échéant
- Relevé d'Identité Bancaire
- Justificatifs liés aux dépenses engagées ou à engager (devis, bon de commande etc.)
- Supports numériques permettant de communiquer sur votre projet dans le cadre du festival. Merci de vérifier que vous disposez des droits d'exploitation. **Deux visuels aux formats portrait ET paysage vous seront demandés pour la création du programme.**
- Pour les associations :
 - Statuts à jour
 - Liste des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association)

ATTENTION LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS



ENVOI DU DOSSIER

L'ensemble des pièces devra être transmis par mail à l'adresse etincelles@festivaldelasaintebarbe.com **avant le 3 juillet 2026 à minuit.**
Tout dossier déposé après cette limite ne pourra être examiné par le jury

SÉLECTION DES PROJETS

Tino Cioffi, chargé de programmation à l'office de tourisme, est à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier.

Le jury se réunira en juillet 2026 et procédera à la sélection des projets retenus. Des éléments complémentaires pourront vous être demandées dans le courant de l'été. La programmation complète sera dévoilée au public en septembre.

☐

J'atteste que l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et dans les pièces annexes sont exactes et certifie être habilité à déposer cette demande dans le cadre de l'appels à projets des Etincelles de la Sainte Barbe.

Je m'engage à fournir à l'organisation tous les éléments demandés (textes, visuels) **avant le 1er septembre** dans le cas où mon projet est retenu.

Lens Tourisme, responsable de traitement, collecte des données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de l'appel à projets des Etincelles de la Sainte Barbe, afin de préparer le jury de sélection et le cas échéant la convention de partenariat, Les données sont exploitées par le pôle Médiation et le pôle Administratif.

Si aucun contrat/convention n'est signée à l'issue de la période d'appel à projets, les données personnelles vous concernant (numéro de téléphone privé, adresse e-mail privée) qui ne relèveraient pas d'une utilisation strictement professionnelle (c'est-à-dire communiquées publiquement à cet effet) seront supprimées.

Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens permettant d'assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits, contactez-nous en nous adressant un courrier postal à l'adresse :

Lens Tourisme

16 Place Jean Jaurès

62300 LENS

en envoyant un e-mail à rgpd@tourisme-lens.fr ou en ligne via la plateforme dédiée sur le site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/otcall>. Un formulaire papier de demande d'exercice de droits est également disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile.